



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2007/6  
14 juin 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité  
des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation de la viande

Seizième session  
Genève, 30 avril-3 mai 2007

**RAPPORT DE LA SECTION SPÉCIALISÉE DE LA NORMALISATION  
DE LA VIANDE SUR LES TRAVAUX DE SA SEIZIÈME SESSION**

**Résumé**

La Section spécialisée a pris d'un commun accord les décisions suivantes:

**Révision de la norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes:** Faisant suite à la décision de réviser les normes CEE-ONU pour la viande trois ans après leur publication, la Section spécialisée a examiné la proposition en détail et y a apporté quelques modifications. Le texte final de la norme a été arrêté et de nouvelles illustrations ont été proposées au Groupe de travail pour adoption. Une nouvelle édition de la norme sera ensuite publiée en 2008.

**Proposition d'une nouvelle norme CEE-ONU pour la viande caprine – Carcasses et découpes:** La Section spécialisée a examiné la proposition en détail et y a apporté quelques modifications. Le texte final de la norme a été arrêté et sera proposé au Groupe de travail pour adoption.

### Résumé (suite)

**Proposition d'une nouvelle norme CEE-ONU pour les abats comestibles:** La Section spécialisée a examiné la proposition en détail et y a apporté quelques modifications. La délégation française (Rapporteur) établira un texte de synthèse et assurera la liaison avec les délégations pour rassembler des illustrations. Il est prévu de procéder à la mise en forme définitive de la norme au cours de la prochaine réunion de la Section spécialisée, en avril 2008. Le Groupe de travail sera informé de l'avancement des travaux concernant la proposition de nouvelle norme.

**Révision de la norme CEE-ONU pour la viande de dinde – Carcasses et parties:** À la demande adressée par la France de tenir compte de la législation de l'Union européenne, la Section spécialisée a examiné la section 3.5.2 «Catégories de dindes» et a recommandé de la modifier. Quelques autres modifications d'importance mineure ont également été apportées à la norme. Les modifications au texte de la norme seront proposées au Groupe de travail pour adoption.

**Publications:** Les versions anglaise et française définitives des normes pour la viande ovine et la viande de poulet ont été présentées à la Section en vue de leur publication. La délégation française communiquera au début de juin ses observations sur la langue ou la terminologie. Le secrétariat procédera à la publication des normes pour le 30 septembre 2007 au plus tard.

**Travaux futurs:** À la prochaine session, la Section spécialisée examinera les projets de norme pour les abats comestibles et de norme pour la viande de canard, ainsi qu'un projet préliminaire pour la viande de veau.

## INTRODUCTION

1. M<sup>me</sup> Virginia Cram-Martos, Directrice de la Division du commerce et du bois de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) a ouvert la réunion. Elle a remercié et félicité M. Ian King, Directeur général d'AUS-MEAT et son équipe d'avoir aussi bien organisé la quinzième session de la Section spécialisée de la normalisation de la viande, qui a eu lieu à Brisbane (Australie) en avril 2006. Elle a également remercié M. Barry Carpenter, ancien Président de la Section spécialisée, pour sa précieuse contribution aux travaux.
2. Une réunion des rapporteurs sur la norme CEE-ONU pour les abats s'est tenue à Paris en octobre 2006. M<sup>me</sup> Cram-Martos a remercié M. Alain Boismartel et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes d'avoir préparé et accueilli cette réunion ainsi que d'avoir organisé l'excellente visite technique qui a eu lieu à Rungis.
3. M<sup>me</sup> Cram-Martos a fait état des travaux sur le Système de codification et mentionné combien il importait d'œuvrer en collaboration avec d'autres organisations et organes tels que le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et le GS1 International pour étudier les moyens de progresser sur la voie de la certification électronique de la traçabilité, etc.

4. M<sup>me</sup> Cram-Martos a informé les participants qu'un serveur de listes avait été créé pour la Section, que le site Web était actuellement réaménagé et qu'une base de données sur la bibliothèque de documents était en cours d'élaboration. Tous ces outils devraient permettre à la Section spécialisée d'être mieux informée sur l'objet des débats et d'accroître la participation des experts et des représentants.

5. Les pays suivants étaient représentés à la session: Australie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Pologne, République tchèque et Slovaquie.

6. A également participé à la session un représentant de l'organisation non gouvernementale suivante: GS1 International.

7. Les représentants du Brésil, de la Chine, de la Lituanie et de l'Uruguay n'ont pu assister à la session et se sont fait excuser.

### I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR)

Document: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2007/1.

8. Les délégations ont adopté l'ordre du jour provisoire, auquel les documents suivants ont été ajoutés:

Cote	Intitulé	Source*
INF.1	Review of the UNECE Standard for Bovine Meat – Carcasses and Cuts	Secrétariat (A)
INF.2	Meeting of the Rapporteurs on Fancy Meats, Paris, France, 30-31 October 2007	Secrétariat (A)
INF.3	List of Fancy Meats	États-Unis (A)
INF.4	List of Fancy Meats	Australie (A)
INF.5	Note d'information sur le sang des animaux de boucherie destiné à la consommation humaine	Pologne (A/F)
INF.6	Liste d'abats de veau	France (F)
INF.7	Liste d'abats de porc	France (F)
INF.8	Liste d'abats de mouton/agneau	France (F)
INF.9	Liste d'abats de gros bovins	France (F)
INF.10	Review of the UNECE Standard for Bovine Meat – Carcasses and Cuts	États-Unis (A)
INF.11	Proposal for a new UNECE Standard for Duck Meat – Carcasses and Cuts	Chine (A)
INF.12	List of National Authorities for Inspection of the Commercial Quality of Meat	Secrétariat (A)

Cote	Intitulé	Source *
INF.13	Review of the UNECE Standard for Bovine Meat – Carcasses and Cuts: Amendments on Chinese names of Cuts	Chine (A)
INF.14	Examen de la norme CEE-ONU pour la viande bovine – Carcasses et découpes	France (F)
INF.15	Status of publications on existing standards	Secrétariat (A)
INF.16	Document “Requirements for transition countries to export meat products to the European Union”	Secrétariat (A)

\* A = anglais; F = français.

9. La Section a accueilli avec intérêt le document INF.16 intitulé “Requirements for transition countries to export meat products to the European Union”, qui expose les grandes décisions à prendre et l’infrastructure institutionnelle, juridique et technique à mettre en place pour le secteur de la viande afin d’exporter la viande vers l’Union européenne et d’autres pays. La Section a demandé au secrétariat de présenter le document comme additif au présent rapport, ce qui permettrait d’atteindre un plus large public dans les pays russophones et servirait de point de départ pour les activités de renforcement des capacités en Asie centrale.

## **II. FAITS NOTABLES SURVENUS DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION (POINT 2 DE L’ORDRE DU JOUR)**

Documents: ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20, ECE/TRADE/C/WP.7/2006/19/Rev.1; ECE/TRADE/C/2006/18; Document informel: INF.2.

10. Le secrétariat a présenté les principales décisions prises à la soixante-deuxième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) concernant les travaux exécutés par la Section spécialisée (document ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20, par. 35 à 40, 49 et 53).

11. Les délégations ont également pris note des renseignements recueillis par le secrétariat à l’issue de l’enquête sur les travaux du Groupe de travail (ECE/TRADE/C/WP.7/2006/19/Rev.1).

12. Le Président a informé la Section des résultats de la réunion des rapporteurs sur les abats, qui avait eu lieu à Paris en octobre 2006.

## **III. ÉTAT DES PUBLICATIONS SUR LES NORMES EXISTANTES (POINT 3 DE L’ORDRE DU JOUR)**

Document: Document informel: INF.15.

13. Le secrétariat a informé les participants de l’état des publications sur les normes en vigueur. Le texte définitif des publications relatives à la viande de poulet et à la viande ovine avait été établi en anglais, en français et en russe et serait distribué au Bureau et aux groupes de travail afin qu’ils vérifient s’il subsistait encore des incohérences en ce qui concernait la

terminologie, la présentation et/ou les couleurs. Les documents devaient tous être soumis aux services d'impression au plus tard le 30 septembre 2007.

14. Le premier projet de norme pour la viande porcine a été établi en anglais. Une version sur papier a été présentée pour information au Groupe de travail (Australie et États-Unis). Pour les prochaines publications, les priorités sont la viande de lama/alpaga et la viande de dinde.

#### **IV. RÉVISION DE LA NORME CEE-ONU POUR LA VIANDE BOVINE – CARCASSES ET DÉCOUPES (POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR)**

Documents: ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11; Documents informels: INF.1, INF.10, INF.13 et INF.14.

15. Le secrétariat a présenté la norme révisée pour la viande bovine – Carcasses et découpes (ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11), dans laquelle sont intégrées les modifications de forme et de présentation apportées à la version de 2004. Le document INF.1 comprend les toutes dernières observations et modifications reçues par le secrétariat.

16. Les délégations ont examiné diverses propositions soumises par l'Australie, les États-Unis et la France. Les modifications concernant la langue qui, à la demande de la délégation française (INF.14), doivent être apportées à la version française de la norme, y seront incorporées directement.

17. La Section a débattu de différents moyens d'améliorer la rubrique «5.7 – Normes de qualité» par de nouvelles illustrations et de nouveaux textes.

18. Les délégations sont convenues:

a) D'examiner les découpes 1510, 1643, 1617, 1604, 1680, 2150 et 2203 dans le cadre d'un groupe de travail (Australie, États-Unis, Fédération de Russie et France). Ce groupe devrait arrêter une nouvelle définition pour chacune d'elles. Les définitions seront communiquées par écrit à la Section et au secrétariat afin que la révision finale de la norme puisse être achevée;

b) D'incorporer à la norme les nouvelles découpes dont l'ajout a été proposé par les États-Unis (INF.10). La délégation des États-Unis fera parvenir au secrétariat de nouvelles illustrations et un codage pour chaque découpe. Le document fera l'objet d'un additif au présent rapport;

c) De supprimer, dans le premier paragraphe de la rubrique 5.7, le membre de phrase «ont été élaborés par les professionnels australiens de la viande et AUS-MEAT Ltd»;

d) De charger le secrétariat de modifier la rubrique «5.7 – Normes de qualité pour la viande» avec le texte et les illustrations que les délégations soumettront au plus tard le 31 mai 2007;

e) De communiquer au secrétariat les observations définitives sur la norme avant la fin mai 2007 (délégations de l'Australie et des États-Unis).

**V. PROPOSITION D'UNE NOUVELLE NORME CEE-ONU POUR  
LA VIANDE CAPRINE – CARCASSES ET DÉCOUPES  
(POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR)**

Document: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2007/3.

19. La Section spécialisée a examiné ce point de l'ordre du jour en se fondant sur un document établi par les États-Unis.

20. Les délégations sont convenues de modifier les textes comme suit:

a) Section 3.4

Dans le tableau relatif à la réfrigération, ajouter la catégorie «0 – Non spécifiée»;

b) Section 3.5.2

Les modifications à apporter dans les catégories 1 et 3 ne concernent que le texte anglais;

c) Section 3.5.4

Remplacer le tableau par le tableau suivant (utilisé dans la norme pour la viande ovine);

Code du système d'alimentation (champ 7)	Catégorie	Description
<b>0</b>	Non spécifiée	Aucun système spécifié.
<b>1</b>	Nourriture à base de céréales	Les céréales constituent l'élément prédominant de l'alimentation.
<b>2</b>	Nourriture à base de fourrage	Le fourrage est l'élément prédominant de l'alimentation, qui est complétée par des céréales.
<b>3</b>	Nourriture exclusivement au fourrage	Le fourrage est le seul élément de l'alimentation.
<b>4</b>	Nourriture au lait	Système d'alimentation fondé sur le lait maternel.
<b>5</b>	Nourriture à base de lait	Systèmes d'alimentation fondés sur le lait ou les substituts du lait.
<b>6 à 8</b>	Codes non utilisés	
<b>9</b>	Autres	Peut être utilisé pour décrire tout autre système d'alimentation faisant l'objet d'un accord entre l'acheteur et le vendeur.

d) Section 3.6.1

Supprimer la figure 1 et ses références;

e) Section 3.9

Remplacer le tableau des fourchettes de poids par le tableau suivant:

Code de la fourchette de poids (champ 12)	Catégorie	Description
<b>0</b>	Non spécifiée	
<b>1</b>	Spécifiée	Moins de 9 kg
<b>2</b>	Spécifiée	De 9 à moins de 19 kg
<b>3</b>	Spécifiée	19 kg ou plus
<b>4 à 9</b>	Codes non utilisés	

f) Section 3.11.1

Supprimer du tableau le membre de phrase «(nombre de morceaux)» dans la rubrique «Quantité»;

g) Section 5.1

Ajouter une nouvelle découpe «Baronne» qui correspond en anglais à «Boneless Shoulder Oyster Cut». Les délégations de la France et des États-Unis fourniront le code et la définition correspondant à cette découpe;

h) Section 5.4:

Supprimer la découpe «Dos 5100»;

Modifier la découpe «Carcasse» en supprimant le numéro indiqué. Les délégations fourniront au secrétariat un nouveau numéro de code et des catégories correspondant à cette découpe;

Ajouter de nouvelles découpes:

- i) Rosbif long – 4946;
- ii) Carré de côtes découvert double – 4727;
- iii) Épaule – 4980;
- iv) Épaule désossée – 5055;
- v) Baron – 4901.

Comme les définitions de ces découpes sont identiques à celles utilisées pour les découpes analogues dans la norme actuelle pour la viande ovine, elles n'apparaissent pas ici;

Supprimer, dans la découpe «Souris – 5067», les mots «La selle et»;

Pour la découpe «Demi-rosbif», ajouter une variante: «Dos»;

Comme la découpe «Poitrine – 5010» ne fait pas partie de la norme, supprimer toute référence à cette découpe;

Modifier les découpes «Assortiment de morceaux de viande caprine» comme suit:

«Assortiment de morceaux de viande caprine – parage spécial;

Les assortiments de morceaux de viande caprine – parage spécial comprennent le baron (4901) désossé et l'épaule (5055). Le fait qu'ils sont désossés ou partiellement désossés doit être spécifié.».

21. La Section spécialisée a décidé de soumettre pour adoption au Groupe de travail, lorsque celui-ci tiendrait sa prochaine session, le texte de la proposition d'une nouvelle norme CEE-ONU pour la viande caprine – Carcasses et découpes. Les délégations fourniront les illustrations au secrétariat afin qu'il commence à préparer la publication pour la prochaine session de la Section spécialisée en 2008. Ces illustrations doivent être envoyées au secrétariat au plus tard le 30 septembre 2007.

## **VI. PROPOSITION D'UNE NOUVELLE NORME CEE-ONU POUR LES ABATS COMESTIBLES (POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR)**

Documents: ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2007/4, documents informels: INF.3, INF.4, INF.5, INF.6, INF.7, INF.8 et INF.9.

22. La Section spécialisée a examiné cette question en se fondant sur le document établi lors de la réunion des rapporteurs qui s'est tenue à Paris en octobre 2006.

23. Les délégations ont décidé de modifier les textes proposés comme suit:

a) Section 3.4, dans le tableau, ajouter la catégorie «0 – Non spécifiée»;

b) Section 3.5.3, dans le tableau, pour les codes 1 et 2 remplacer les mentions existantes par «Codes non utilisés»;

c) Section 3.9.2, aligner la liste des points énumérés sur celle figurant dans les autres normes de la CEE-ONU concernant la viande, dans le même ordre.

24. Après avoir examiné les documents sans cote, la Section spécialisée a décidé que l'on pourrait s'en inspirer pour compléter le texte de la nouvelle norme de la CEE-ONU sur les abats comestibles. La délégation française (Rapporteur) sera chargée d'assurer la liaison avec les délégations pour rassembler les illustrations et mettre le document en forme finale. Le Groupe de



travail sera tenu informé de l'état d'avancement de la proposition de nouvelle norme pour les abats comestibles.

25. Les délégations de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Pologne ont souscrit à l'inclusion du sang dans la liste des produits visés par ladite norme.

## **VII. SYSTÈME DE CODAGE POUR LES NORMES CEE-ONU RELATIVES À LA VIANDE (POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR)**

26. La délégation des États-Unis a fait part des progrès accomplis aux États-Unis concernant l'utilisation des systèmes de codage et des normes dans le commerce électronique mondial. Elle a exposé le travail réalisé par la Meat and Poultry B2B Data Standards Organization (mpXML) [www.mpxml.org](http://www.mpxml.org) en vue d'harmoniser l'utilisation des différents systèmes de codage dans l'industrie de la viande et de la volaille. Ce projet a vu le jour au milieu de mars 2007 et devrait prendre fin dans dix-huit mois.

27. Le Président a également présenté un rapport succinct sur le nouveau projet conçu par GS1 pour intégrer la Classification universelle normalisée des produits et des services des Nations Unies® (SPSC®) et le système de Classification internationale des produits (GPC). Ce projet a été engagé en janvier 2007 et sera achevé en décembre 2007. Il devrait répondre aux besoins de l'Australie et d'autres pays qui n'utilisent aucun de ces systèmes.

28. La Section spécialisée a débattu de l'incidence que ces nouveaux éléments pourraient avoir sur les travaux relatifs aux normes et sur ses propres travaux.

29. Un groupe de travail (Australie, États-Unis (Rapporteur)) a été créé pour établir un document visant à informer la Section de l'avancement en 2007 des projets susmentionnés.

## **VIII. PRÉPARATION DES RÉUNIONS DE RAPPORTEURS ET DE LA PROCHAINE SESSION DE LA SECTION SPÉCIALISÉE (POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR)**

30. La Section spécialisée est convenue des points à inscrire à l'ordre du jour provisoire, des dates et du lieu de sa dix-septième session et des réunions de rapporteurs.

31. La délégation chinoise a proposé d'accueillir en octobre ou novembre 2007 une réunion de rapporteurs sur une norme pour la viande de canard. Il a été demandé aux délégations d'informer le secrétariat de leur participation éventuelle.

32. La délégation russe a proposé d'accueillir du 29 octobre au 2 novembre 2007 une réunion de rapporteurs sur les œufs et les ovoproduits et sur la viande de canard. Il a été demandé aux délégations d'informer le secrétariat de leur participation éventuelle. Dans l'idéal, cette réunion de rapporteurs devrait concerner à la fois les œufs et les ovoproduits, et la viande de canard. La délégation chinoise sera invitée à apporter en Russie le projet de norme pour la viande de canard.

33. La prochaine session de la Section spécialisée doit en principe avoir lieu à Genève du 21 au 24 avril 2008. La délégation française a proposé d'accueillir, non loin de Genève,

une réunion de rapporteurs sur la viande de veau au cours de la semaine précédant la prochaine session de la Section (les 17 et 18 avril 2008).

34. L'annexe 1 contient l'ordre du jour provisoire convenu pour la dix-septième session. Les propositions supplémentaires devraient être communiquées au secrétariat au moins douze semaines avant la session. La date limite pour la présentation des documents est fixée au 1<sup>er</sup> février 2008.

### **IX. PRÉPARATION DE LA SESSION DE 2007 DU GROUPE DE TRAVAIL DES NORMES DE QUALITÉ DES PRODUITS AGRICOLES (POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR)**

Documents: ECE/TRADE/C/WP.7/2006/19, document informel: INF.1.

35. Le secrétariat a présenté les résultats de l'enquête sur l'«Examen des travaux du Groupe de travail», menée en décembre 2005. En outre, les délégations ont été informées de l'existence d'un projet de questionnaire sur l'application des normes CEE-ONU au niveau national et de l'importance pour le secrétariat de disposer de ces informations pour mieux planifier ses activités et ses travaux futurs.

36. La Section spécialisée a décidé de soumettre pour approbation à la prochaine session du Groupe de travail les modifications devant être apportées à la norme pour la viande bovine – Carcasses et découpes, lesquelles ont été examinées et décidées au titre du point 4. Il sera alors publié une nouvelle édition révisée de la norme.

37. Le secrétariat communiquera au Groupe de travail les résultats de la réunion de rapporteurs sur les œufs et les ovoproduits.

### **X. TRAVAUX FUTURS (POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR)**

38. La Section spécialisée a proposé d'étudier les points suivants lors de ses travaux futurs:

- a) Évaluation de l'application des normes CEE-ONU;
- b) Nouvelle norme CEE-ONU pour la viande de canard – Carcasses et parties (Rapporteur: Chine);
- c) Premiers travaux en vue de l'établissement d'une norme CEE-ONU préliminaire pour la viande de veau – Carcasses et découpes. La définition du veau faisant encore l'objet d'un débat au sein de l'UE, les délégations sont convenues de commencer par définir les principales découpes à inclure dans la norme. Un groupe de travail (à préciser) sera constitué afin d'établir l'avant-projet de la norme et présentera ses résultats à la prochaine session de la Section spécialisée;
- d) Achèvement des travaux sur la norme CEE-ONU pour les abats comestibles. Le Rapporteur (France) rassemblera les contributions (illustrations et texte) des délégations;

e) Achèvement des travaux sur la nouvelle norme pour la viande caprine – Carcasses et découpes. La Section soumettra pour approbation le texte et les illustrations de la version définitive de la norme à la prochaine session du Groupe de travail en novembre 2007;

f) À la demande adressée au Groupe de travail en 2006 par plusieurs pays qui souhaitaient réviser les normes sur les œufs et les ovoproduits, il a été créé un groupe de travail (États-Unis, Fédération de Russie, Pologne et République tchèque). La délégation des États-Unis révisera les textes actuels et distribuera, avant la fin mai, les premières propositions de révision. Elle prévoit notamment d'établir un rapport récapitulatif des principales activités et ressources qu'impliquerait l'exécution de son mandat. La Russie a proposé une réunion de rapporteurs en novembre prochain;

g) Découpes destinées à la vente au détail. La délégation australienne et la délégation des États-Unis ont suggéré que cette question soit examinée dans un avenir proche. Bien que les découpes destinées à la vente au détail puissent être considérées comme des produits nationaux, c'est-à-dire commercialisés sur les marchés locaux, les sociétés de vente au détail se tournent de plus en plus vers des fournisseurs internationaux;

h) Utilisation des dénominations anatomiques internationales dans les normes. La délégation française fournira au secrétariat des références précises à distribuer à la Section.

## **XI. QUESTIONS DIVERSES (POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR)**

Document: ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10.

39. À la demande de la délégation française, la Section spécialisée a révisé la norme pour la viande de dinde – Carcasses et parties (ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10) et recommandé les modifications spécifiques suivantes, approuvées par le Groupe de travail en 2006:

- a) Traduction de la version française:
  - i) Page 8: section 3.4. Remplacer le mot «réfrigération» par «refroidissement». Le mot «réfrigération» ne peut pas être utilisé pour des températures inférieures au point de congélation, c'est-à-dire inférieures à -2 °C;
  - ii) Page 9: section 3.4, catégorie 4. Remplacer le mot «réfrigérée» par «légèrement congelée» ou «refroidie à très basse température»;
  - iii) Page 13. Remplacer le mot «réfrigération» par «refroidissement»;
  - iv) Page 24. Pour les parties portant les codes 0615 et 0616, ajouter le mot «internes» à «filets» (traduction française de «internal tenderloin»);
  - v) Page 24. Pour les parties portant les codes 0617 et 0618, utiliser la description du produit proposée par la France;

b) Section 3.5.2, Catégories de dindes. Afin de tenir compte de la législation de l'UE, remplacer le tableau actuel par le tableau suivant:

Code de la catégorie (champ 5)	Catégorie	Description
0	Non spécifiée	
1	Jeunes dindonneaux (sans distinction de sexe)	Dindonneaux âgés de moins de 4 mois.
2	Jeunes dindonneaux (sans distinction de sexe)	Dindonneaux âgés de moins de 8 mois. L'extrémité du bréchet est souple.
3	Jeunes dindonneaux femelles	Dindonneaux femelles âgées de moins de 8 mois. L'extrémité du bréchet est souple.
4	Jeunes dindonneaux mâles	Dindonneaux mâles âgés de moins de 8 mois. L'extrémité du bréchet est souple.
5	Dindonneaux	Dindonneaux (mâles ou femelles) adultes âgés généralement de 8 à 15 mois.
6	Dindes ou dindons de reproduction	Dindes ou dindons âgés généralement de plus de 15 mois.
7	Dindes (femelles) de reproduction	Dindes (femelles) âgées généralement de plus de 15 mois.
8	Dindons de reproduction	Dindons âgés généralement de plus de 15 mois.
9	Autres	

c) Section 3.5.3, Méthodes de production. Modifier la catégorie 2 en remplaçant «11 semaines» par «140 jours»;

d) Supprimer de la norme les parties suivantes: 5001, 5002, 5003, 5004, 5201, 5202, 5203, 5204, 5205 et 5211.

## **XII. ÉLECTION DU BUREAU (POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR)**

40. La Section spécialisée a élu M. Ian King (Australie) Président et M. Craig Morris (États-Unis) Vice-Président.

## **XIII. ADOPTION DU RAPPORT (POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR)**

41. La Section spécialisée a adopté son rapport.

**ANNEXE**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION (2008)**

1.	Adoption de l'ordre du jour
2.	Faits notables survenus depuis la dernière session
3.	État des publications sur les normes existantes
4.	Projet de norme CEE-ONU pour la viande caprine – Carcasses et découpes
5.	Projet de norme CEE-ONU pour les abats comestibles
6.	Système de codage pour les normes CEE-ONU relatives à la viande
7.	Préparation des réunions de rapporteurs et de la prochaine session de la Section spécialisée
8.	Préparation de la prochaine session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles
9.	Promotion des normes
10.	Travaux futurs
11.	Questions diverses
12.	Élection du Bureau
13.	Adoption du rapport

-----